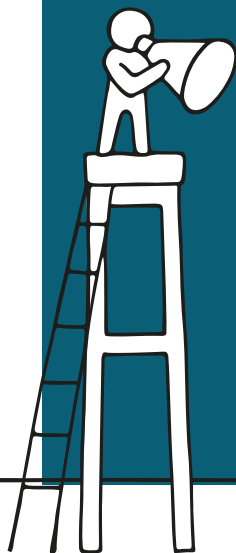




LES EXPERTISES DE VOTRE
AGENCE D'URBANISME



L'AGURAM accompagne
les collectivités et acteurs de
l'aménagement du territoire



L'AGURAM est un organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial qui accompagne la métropole messine et les agglomérations de Moselle. Depuis près de 50 ans, sa gouvernance et ses missions se sont réinventées. Son statut d'association permet de réunir, autour des collectivités membres, l'État et les partenaires publics du développement urbain. Elle leur apporte **un appui d'ingénierie mutualisé et à plusieurs échelles**, de l'ilot à la commune, des bassins de vie aux systèmes métropolitains.



Le président de l'AGURAM
Pierre Fachot

Maire de Jussy.
Conseiller délégué à la gestion foncière de l'Eurométropole de Metz.

Nos grandes missions

Au service des élus, des techniciens et des partenaires de la sphère publique, l'agence d'urbanisme agit pour :

- participer à la définition des politiques d'aménagement et **à l'élaboration des documents de planification** (PLUi, PDU, PLH, PCAET, SCoT, etc.) ;
- proposer des réflexions stratégiques** et opérationnelles pour construire les projets de territoire en favorisant l'harmonisation des politiques publiques ;
- décrypter les phénomènes urbains**, analyser les dynamiques socio-économiques et spatiales, **développer l'observation territoriale (en particulier sur l'habitat et le foncier)**, anticiper les transformations des cadres et modes de vie ;
- animer des débats**, diffuser l'innovation et accompagner les coopérations.



Un fonctionnement partenarial

Les membres de l'AGURAM participent à la **construction collective d'un programme de travail partenarial**. C'est une feuille de route mutualisée au service du bien commun, qui détermine l'essentiel des activités de l'agence pour l'année à venir. Les apprentissages qui en ressortent sont communs, **grâce au partage des méthodes, des expériences et de l'innovation**.



Ce programme est adopté par nos instances (assemblée générale et conseil d'administration) composées d'élus et de partenaires.

Chaque membre s'acquitte d'une cotisation à laquelle s'ajoutent des conventions financières annuelles ou pluriannuelles, selon l'intérêt qu'il porte au programme de travail. Si, une année, un membre ne travaille pas avec l'agence, il conserve son statut ainsi qu'un accès aux publications, ressources et événements. En outre, certaines prestations de service peuvent être effectuées en dehors du programme partenarial.

Retrouvez nos documents cadres (rapport d'activité, programme de travail, bilan financier) et la liste de nos membres sur www.aguram.org.



Notre équipe regroupe 40 experts (urbanistes, ingénieurs, architectes, économistes, écologues, géographes, sociologues, infographistes, cartographes, data-analyst)

Le saviez-vous ? Un mode de collaboration privilégié

Les Agences d'urbanisme ont été créées pour assurer des **missions de service public et d'intérêt collectif**. Cela les place en dehors des règles de la commande publique et hors du champ d'application de la TVA (en application de l'article L121-3 du Code de l'urbanisme). Notre statut est associatif et les activités du **programme de travail partenarial** sont encadrées et définies dans le Code de l'urbanisme (article L132-6). Ce mode de fonctionnement nous permet de mettre pleinement **nos ressources aux services de nos membres et des défis des territoires**.

La force d'un travail en réseau

L'AGURAM travaille au sein d'un **réseau d'une cinquantaine d'agences**. Elle est membre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) et fait partie du réseau des 7 agences du Grand Est (7Est), tout comme les autres agences lorraines (Agape et Scalen).



VOS DÉFIS

1

ACCÈS AUX SERVICES



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



VÉGÉTALISATION

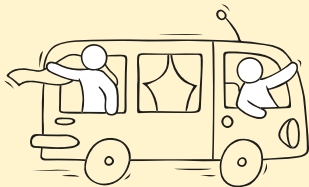
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RENOUVELLEMENT URBAIN

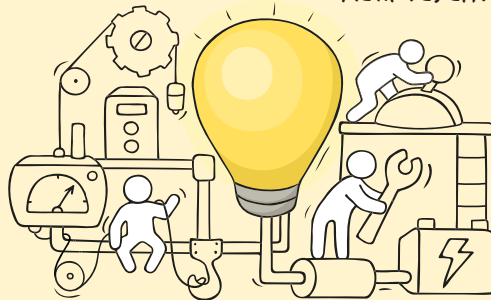
NOS RESSOURCES

2

ANIMATION ET
CONCERTATION



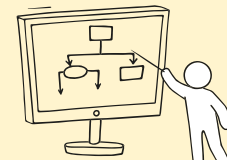
INNOVATION ET
EXPERIMENTATION



MÉTHODES ÉPROUVÉES

ACCOMPAGNEMENT
DE PROJET

OUTILS NUMÉRIQUES



CARTES, ET
DONNÉES

AIDE À LA DÉCISION

PROGRAMME DE
TRAVAIL PARTENARIAL

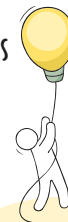
AXES D'INTERVENTION

3

PLANIFICATION ET
PROJETS URBAINS



MOBILITÉ ET
ESPACES PUBLICS



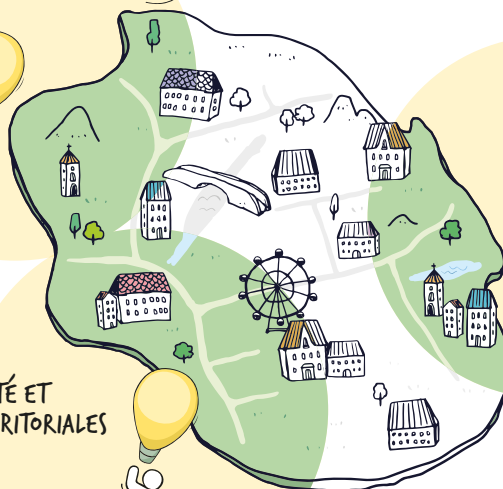
ENVIRONNEMENT
ET TRANSITIONS



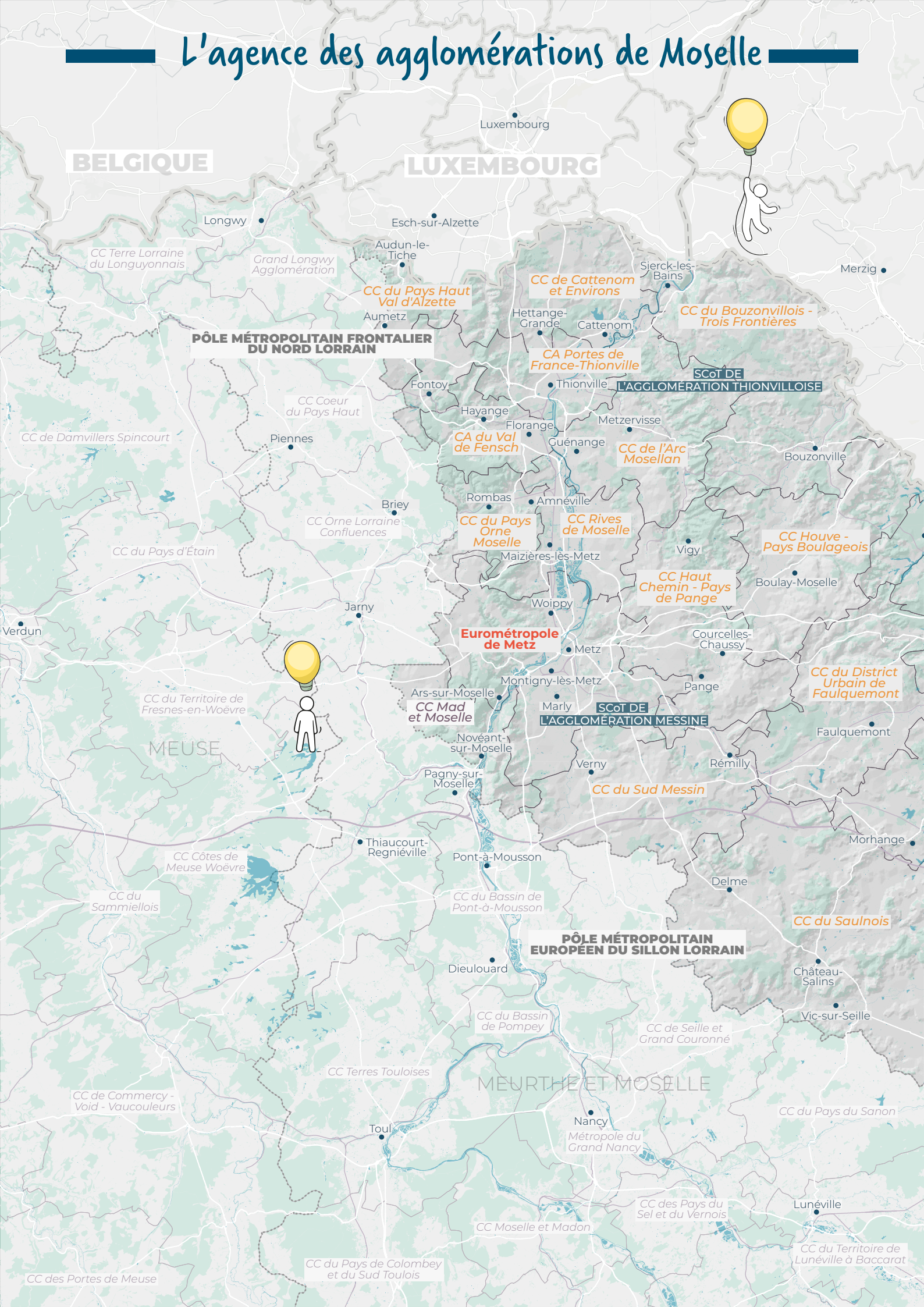
HABITAT ET
SOCIÉTÉ



ATTRACTIVITÉ ET
COOPÉRATIONS TERRITORIALES



L'agence des agglomérations de Moselle



BELGIQUE

LUXEMBOURG



PÔLE MÉTROPOLITAIN FRONTALIER DU NORD LORRAIN

CC de Cattenom et Environs

CC du Bouzonvillois - Trois Frontières

CA Portes de France-Thionville

SCoT DE L'AGGLOMÉRATION THIONVILLOISE

CC Cœur du Pays Haut

CA du Val de Fensch

CC de l'Arc Mosellan

CC de Damvillers Spincourt

CC du Pays d'Étain

CC Orne Lorraine Confluences

CC du Pays Orne Moselle

CC Rives de Moselle

CC Houve - Pays Boulageois

CC Haut Chemin - Pays de Pange

Jarny

Eurométropole de Metz

CC du District Urbain de Faulquemont

CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre

CC Mad et Moselle

SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

MEUSE



Ars-sur-Moselle

Marly

Verny

Faulquemont

CC Côtes de Meuse Woëvre

Thiaucourt-Regniéville

Pont-à-Mousson

CC du Sud Messin

CC du Sammiellois

CC du Bassin de Pont-à-Mousson

CC du Saulnois

PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

CC du Bassin de Pompey

Dieulouard

CC de Seille et Grand Couronné

Château-Salins

Vic-sur-Seille

MEURTHE-ET-MOSELLE

CC de Commercy - Void - Vaucouleurs

CC Terres Toulaises

Toul

Nancy Métropole du Grand Nancy

CC du Pays du Sanon

CC des Pays du Sel et du Vernois

Lunéville

CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

CC des Portes de Meuse

CC du Pays de Colombey et du Sud Toulais

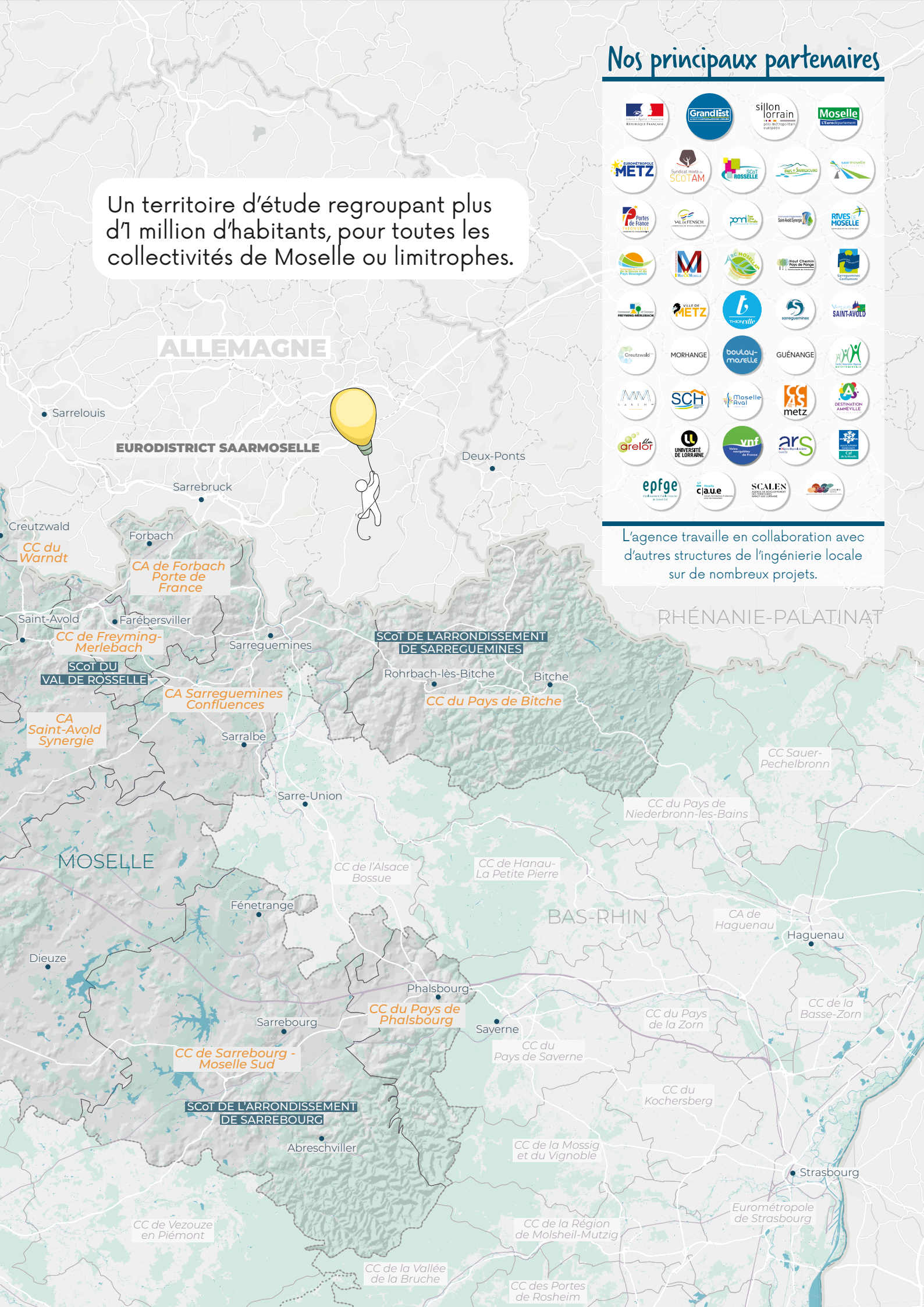
CC Moselle et Madon

Nos principaux partenaires

Un territoire d'étude regroupant plus d'1 million d'habitants, pour toutes les collectivités de Moselle ou limitrophes.



L'agence travaille en collaboration avec d'autres structures de l'ingénierie locale sur de nombreux projets.



Une agence mutualisée, au service de vos politiques publiques, et qui vous connaît bien !



Régis BROUSSE
Directeur général
de l'AGURAM

L'AGURAM est véritablement ancrée dans les territoires, en appui des élus, pour vous offrir une intervention sur mesure et une relation de proximité. Par son ADN partenarial et ses compétences pluridisciplinaires, elle construit une vision à 360° entre les acteurs et soutient les coopérations territoriales, leviers puissants pour relever les défis des transitions écologiques et socio-économiques. L'agence aide à mettre en œuvre des solutions originales et accélératrices de changement, et s'investit auprès des collectivités pour réenchanter les centres-villes, centres-bourgs et quartiers et bâtir des stratégies territoriales.

Ils témoignent : pourquoi faire appel à l'AGURAM ?

« L'AGURAM est le partenaire historique de la métropole en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. C'est un lieu d'échanges et de travail collaboratif entre élus qui n'existe pas ailleurs ! J'apprécie ses analyses qui apportent des éclairages nécessaires aux prises de décision. Et sa pédagogie, notamment dans l'élaboration, la révision et la mise en œuvre du SCoTAM. »



Henri HASSER

Maire du Ban-Saint-Martin.
Vice-président de l'Eurométropole de Metz en charge de la planification.
Président du Syndicat mixte du SCoTAM.
Président de la Saremm*.

« L'AGURAM nous apporte une vision transversale qui nous aide à faire le lien entre nos différentes politiques sectorielles et entre nos territoires. C'est une des forces de l'agence de proposer un accompagnement sur mesure, basé sur une relation de proximité dans la durée, et qui nous aide à relever le défi des grandes transitions. »



Béatrice AGAMENNONE

Adjointe au maire de Metz en charge de l'aménagement des espaces publics, mobilités et espaces verts.
Vice-présidente de l'Eurométropole de Metz en charge de la mobilité et des transports*.

« L'AGURAM a été très présente lors des premières étapes de notre démarche de redynamisation du centre-ville. Nous avons beaucoup d'atouts, entre caractéristiques patrimoniales et berges de Moselle, commerces qui se renouvellent et la gare toute proche qui permet la mobilité des transfrontaliers. La rénovation du centre-ville est maintenant bien engagée et nous comptons encore sur les services de l'agence d'urbanisme pour nous appuyer dans les phases de concertation ou des expertises précises sur les questions stratégiques (mobilité, coopération entre territoires, foncier ou attractivité). »



Pierre CUNY

Maire de Thionville.
Président de la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville.
Vice-président du Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain.
Président du Pôle métropolitain frontalier du Nord lorrain.

« L'agence porte un regard aiguisé à plusieurs échelles, de la région à la commune. Elle nous aide à définir les grandes lignes directrices pour la CC Rives de Moselle, en matière d'habitat ou de mobilité par exemple. En plus de ça, l'AGURAM nous accompagne activement dans la coopération avec les autres intercommunalités au sein du Nord lorrain. »



Julien FREYBURGER

Maire de Maizières-lès-Metz.
Président de la Communauté de communes Rives de Moselle.
Vice-président du conseil départemental de la Moselle.

« L'AGURAM facilite la mise en œuvre de nos projets : elle complète un point de vue, défriche un sujet et nous aide à mettre le pied à l'étrier. Son positionnement hors cadre lui permet d'être réactive et efficace. »



Umit YILDIRIM

Adjoint au maire de Saint-Avold.
Vice-président de la Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie en charge du développement économique*.

« Les équipes de l'AGURAM ont bien compris le fonctionnement de nos villes et villages. L'élaboration du PLUI est une mission longue qu'il faut faire vivre sur le terrain. L'agence a su garder le cap en proposant des réflexions novatrices ainsi que des temps de concertation. Elle nous a apporté à la fois transversalité et expertises pointues pour revitaliser le centre-ville de Boulay en particulier. »

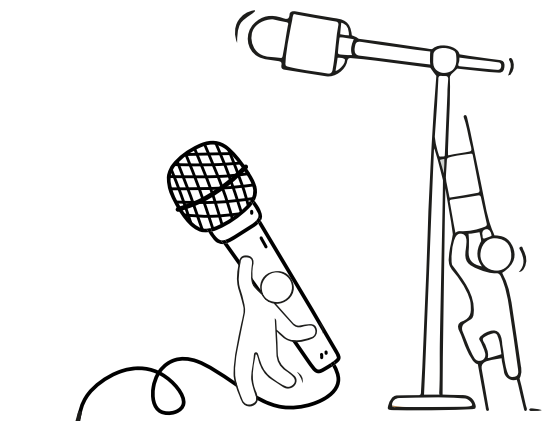


Philippe SCHUTZ

Maire de Boulay-Moselle.
Vice-président de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois*.

* : membres du conseil d'administration de l'AGURAM pour la période 2020-2026





« Par sa bonne connaissance du terrain et des partenaires, l'AGURAM a participé à la mise en place de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT). Les équipes de l'agence ont su faire preuve d'agilité dans l'organisation et l'animation des grandes étapes de ce projet qui mêle commerce, mobilité, habitat et cadre de vie. Un vrai coup de pouce pour renforcer l'attractivité de l'Eurométropole ! »



Anne DAUSSAN-WEIZMAN

Conseillère métropolitaine à l'Eurométropole de Metz. Adjointe au maire de Metz en charge de l'attractivité, du commerce et des partenariats internationaux.

« Les communes doivent s'adapter aux nouvelles réglementations en matière d'urbanisme. Les pratiques d'hier ne sont plus celles de demain. L'AGURAM décrypte pour nous les grandes transitions à l'œuvre et leurs impacts sur nos projets. Cette aide est précieuse pour faire aboutir les idées des élus, tout en respectant les évolutions des cadres de la planification. Je dois aussi mentionner les publications et les conférences de l'Agence, agréables dans le format synthétique et pédagogique qu'elles proposent. »



Maryline WEBERT

Conseillère métropolitaine à l'Eurométropole de Metz. Maire de Pouilly*.

« L'agence est un partenaire clé de l'EPFGE et des collectivités pour construire des stratégies, animer les démarches et aider à optimiser la ressource foncière, en se positionnant principalement dans la phase pré-opérationnelle. »



Alain TOUBOL

Directeur général de l'Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE).



- 01** Planification & projet de territoire p 8
- 02** Démarches de redynamisation p 10
- 03** Projets urbains p 11
- 04** Foncier p 12
- 05** Mobilités à l'échelle du territoire p 14
- 06** Mobilités à l'échelle de la rue p 16
- 07** Transition énergétique & climatique p 17
- 08** Trame verte & bleue / nature en ville p 18
- 09** Démographie & habitat p 20
- 10** Cohésion sociale & santé p 21
- 11** Économie & attractivité p 22
- 12** Coopération territoriale p 24
- 13** Plateforme de ressources et animation des territoires p 25
- Zoom sur l'Atlas des communes de l'Eurométropole de Metz p 26
- Retrouvez nos publications et notre actualité ! p 27





Planification & projet de territoire

Identifier les grands axes de développement du territoire en maintenant un équilibre entre urbanisation et préservation

En matière d'urbanisme et de documents de planification, les politiques publiques sont en continuelle évolution. La loi Climat et résilience (2021) fixe par exemple l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050, tandis que le PLU intercommunal (PLUi) est désormais la norme dans le Code de l'urbanisme depuis presque 10 ans. Face à ces **changements**, nous proposons une expertise technique – avec des urbanistes qui décryptent et retranscrivent les **évolutions juridiques** – ainsi que notre expérience en matière de **pilotage d'études** et **d'appui à la gouvernance** pour permettre le bon déroulement des travaux, en interface constante avec les élus.

Certaines intercommunalités optent aussi pour un **projet de territoire** plus souple dans la mise en place et permettant d'afficher une **vision d'avenir structurée et prospective** pour leur développement. Il s'agit de porter un diagnostic transversal, de mobiliser les acteurs du territoire, puis de fixer des axes de travail et une stratégie à déployer, parfois en lien avec l'État, la Région ou le Département. Les Projets de territoire ont démontré leur utilité, par exemple avec les **Pactes territoriaux de relance et de transition écologique** (PTRTE), que chaque territoire a dû remplir avec ses grands projets, fin 2021. Apport d'expertises thématiques, identification des **orientations prioritaires**, animation des temps forts de travail et de **concertation**, élaboration de **feuilles de route** : autant de démarches pouvant être accompagnées par l'agence.

Expertises

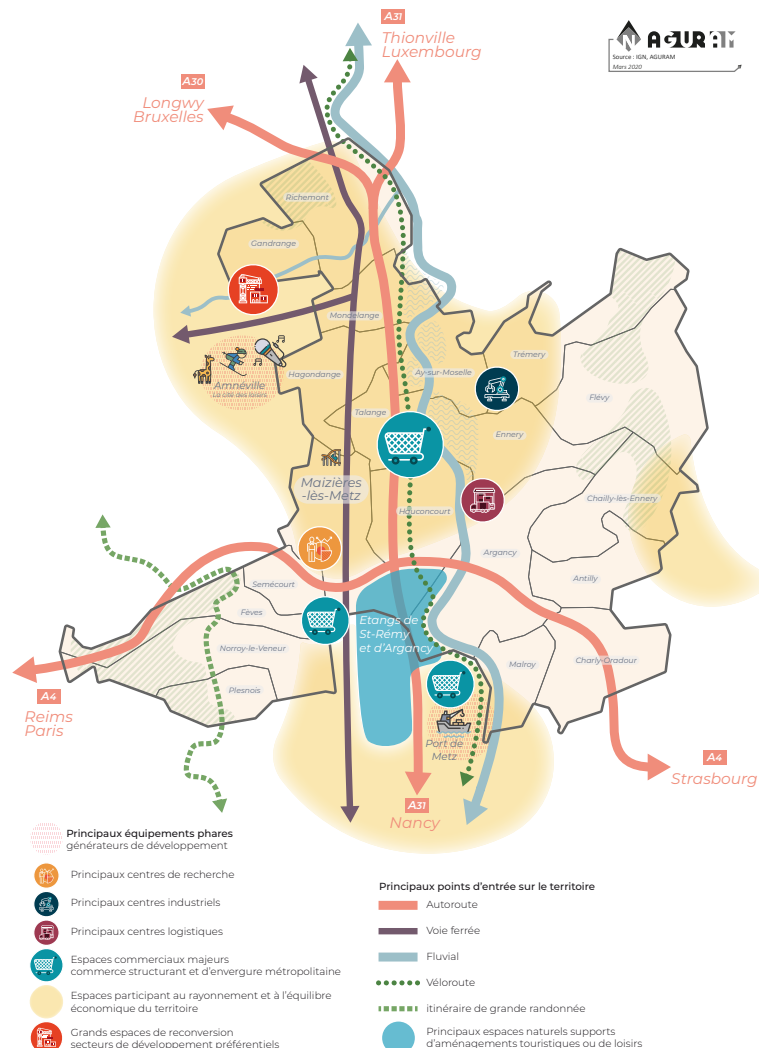
PLUi :

- **Accompagner les EPCI** dans la **prise de compétence urbanisme** et proposer les méthodes adéquates.
- Soutenir les EPCI dans la définition de leur **charte de gouvernance** et des modalités de collaboration avec les communes.
- **Piloter les études d'élaboration** en produisant le dossier (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables, orientations d'aménagement et de programmation, règlement écrit et graphique).
- Préparer puis **animer les réunions et les ateliers de travail** tout au long de la procédure.
- Élaborer les procédures d'évolution du document de planification intercommunale.

Projets de territoires :

- Conseiller les élus dans les réflexions préalables et le **calibrage** de la démarche.
- **Animer les temps forts**, avec visites de sites stratégiques, conférences et ateliers de co-construction du diagnostic.
- **Mobiliser les élus, services et acteurs** du territoire autour d'enjeux partagés et des ambitions du projet.
- Organiser la **structuration de la stratégie** et l'apport d'**expertises complémentaires**.
- Cibler les actions concrètes dans la **feuille de route**

Diagnostic territorial Travaux préparatoire au Projet de territoire



Échelle de l'intercommunalité : les marqueurs du territoire de la CC Rives de Moselle



Références

Plan local d'urbanisme intercommunal

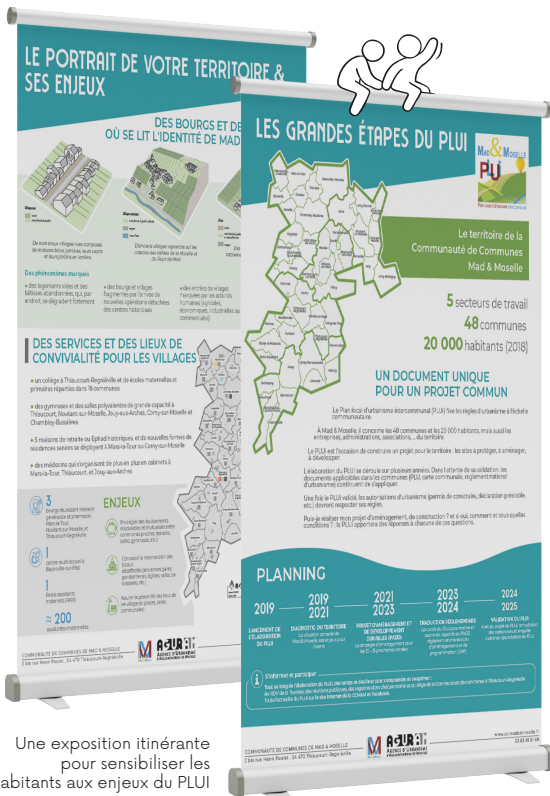
Accompagnement de la CC Mad & Moselle et de ses 48 communes dans l'élaboration de son PLUi : **pilotage et animation des études**, formalisation des choix avec les élus, **rédaction des pièces réglementaires**. La **concertation** avec les habitants et les communes constitue un point fort de la démarche (micro-trottoirs, balades paysagères, etc.).

Projet métropolitain

Accompagnement de l'agglomération messine lors de son **passage en métropole**, définition d'un projet métropolitain autour des **3 ambitions** identifiées pour le territoire : les liaisons européennes, l'écologie urbaine et humaine et la métropole Art & Tech.



Des ateliers pour se projeter dans la stratégie métropolitaine



Une exposition itinérante pour sensibiliser les habitants aux enjeux du PLUi



Extrait du projet métropolitain messin

- Diagnostic préalable au projet de territoire de la CC Rives de Moselle.
- Élaboration partagée du PLUi de l'Eurométropole de Metz (225 000 habitants).
- Élaboration du PLUi de la CC Houve-Pays Boulageois (25 000 habitants).

Et aussi



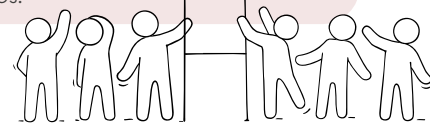
Démarches de redynamisation

Rassembler les forces des centralités et proposer un plan d'action comme vecteur de projets partagés

Valoriser le cadre de vie, rénover l'habitat, redynamiser les commerces, repenser les mobilités de proximité : autant de grands objectifs qui nécessitent une **analyse transversale**. Que la **centralité** soit **petite, moyenne ou grande**, elle peut s'appuyer sur un dispositif d'accompagnement national ou régional : Action cœur de ville (ACV), Petites villes de demain (PVD), Opération de revitalisation de territoire (ORT), centre-bourg, etc. Après un **état des lieux multithématique** et une concertation globale autour des enjeux, c'est au tour du **plan d'action** de donner le détail des grands chantiers qui permettront un **regain d'attractivité** et redonneront des couleurs et de la vie au centre-ville ; le tout grâce à un **projet économique, social et urbain déployé sur le temps long**.

Expertises

- Décrypter les dispositifs d'accompagnement des démarches de redynamisation et le rôle de chaque partenaire.
- Élaborer un **diagnostic multithématique** (mobilité, habitat, économie, paysage, etc.) puis mettre en perspective les résultats.
- **Mobiliser les partenaires** et **animer** la démarche avec les services, élus et acteurs de quartiers.
- Construire le **plan d'action** en cohérence avec les enjeux du territoire et proposer des actions échelonnées dans le temps.
- Accompagner la mise en œuvre des actions, leurs **déclinaisons opérationnelles** (par exemple : Opah-RU).
- Soutenir la **montée en compétence** des équipes techniques des collectivités.
- Assurer une veille active sur les tendances, partager les retours d'expériences et maîtriser l'évolution des outils réglementaires.



Références

Démarches partenariales en centres-villes

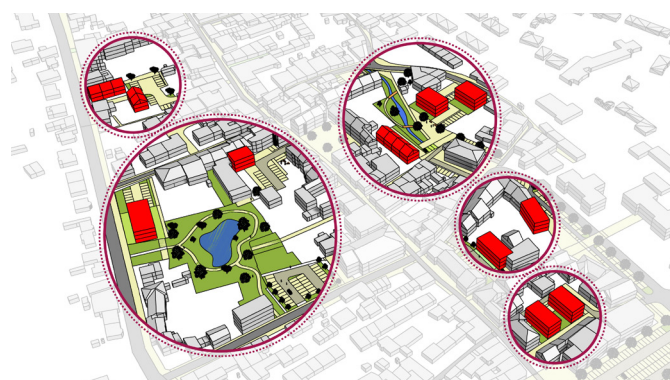
Propositions de **plans d'action** pour la **reconquête des centres-villes et centres-bourgs**, accompagnement des conventions Action cœur de ville (Thionville, Saint-Avold et Sarreguemines) et Petites villes de demain (Boulay et Creutzwald) grâce à des diagnostics transversaux préalables et l'association **des partenaires**.



Synthèse des enjeux sur le centre-ville de Sarreguemines

Restructuration des cœurs d'îlots

Analyse à **l'échelle de l'îlot**, modélisation de différentes propositions de reconfiguration, puis comparaison financière des programmes afin de **hiérarchiser les opérations** et **calibrer l'intervention foncière** publique (partenariat avec l'EPFGE à Ars-sur-Moselle).



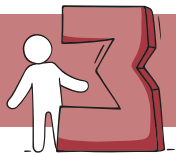
Simulation 3D des projets de curetage

- Assistance au déploiement du plan d'action sur le centre-ville de Saint-Avold, y compris appui méthodologique sur la mise en place de projets complexes en restructuration urbaine et apports d'expertises thématiques complémentaires (circulations, stationnement, espaces publics, commerces, etc.).
- Accompagnement à la mise en place d'une Opération de revitalisation de territoire (ORT) pour l'Eurométropole de Metz, impliquant 6 communes et 8 secteurs de centralité.
- Études de centralité à Boulay-Moselle, Creutzwald et Guénange.

Et aussi



Les expertises de votre agence d'urbanisme - AGURAM



Projets urbains

Concevoir les fondements des projets et donner des orientations solides pour faciliter le passage vers l'opérationnel

Entre l'intention initiale, parfois énoncée par le PLU, et le lancement d'une **opération d'aménagement**, de multiples étapes complémentaires aident à mieux définir le projet. Que ce soit à l'échelle d'un (éco)quartier ou d'une **requalification d'espace public**, il s'agit de proposer toutes les orientations nécessaires à sa mise en œuvre. Grâce à plusieurs scénarios comparatifs, la **faisabilité des grandes idées** de départ sera confirmée (sur la base d'un projet esquissé, d'un **programme urbain**, d'un mode opératoire, d'un planning de mise en œuvre, etc.). **De l'étude d'opportunité aux premiers croquis**, l'agence d'urbanisme aide la collectivité dans ses choix pré-opérationnels, qui garantiront la qualité du projet final : intégration urbaine, sociale et environnementale, enjeux écologiques, répercussions du projet sur l'attractivité, prise en compte des besoins des habitants et de l'évolution des modes de vie, etc.

Expertises

- Écouter et aider à formuler les **intentions de projet** de la collectivité (friche à reconquérir, nouveaux usages, etc.).
- Intégrer dans la réflexion toutes les **dimensions programmatiques** (habitat, commerce, mobilité, économie, etc.).
- Concevoir et **dessiner les éléments de projets urbains** selon les étapes successives de validation.
- Proposer plusieurs alternatives de projet pour une **décision facilitée** et argumentée.
- Veiller à l'équation entre les ambitions de projet et la **faisabilité opérationnelle** (technique et financière).
- **Impliquer les acteurs de quartier et les habitants** dans la construction et l'appropriation du projet.
- Identifier les **potentiels**, et pistes de transformation du site (renouvellement urbain, urbanisme transitoire, etc.).

Références

Programmation d'un écoquartier

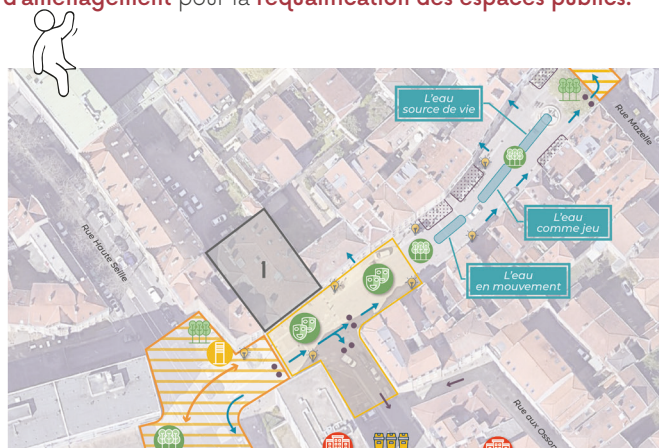
Accompagnement de la ville de Saint-Avold dans la reconversion de l'ancienne caserne Ardant du Picq en **écoquartier** : animation d'**ateliers thématiques**, co-construction d'un **schéma programmatique** et définition de la **stratégie opérationnelle** (en partenariat avec la Matic et le CAUE 57).



S'inspirer des démarches similaires pour élargir le potentiel de reconversion

Conception des espaces publics

Construction d'un plan d'action pour la redynamisation du quartier Outre-Seille à Metz : réflexion spécifique sur les fonctions de certaines rues et places, proposition de **principes d'aménagement** pour la **requalification des espaces publics**.

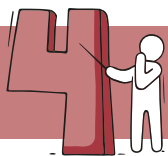


Synthèse des préconisations, pour un fonctionnement repensé de la rue

- Diagnostic des espaces publics « en marchant » à Thionville lors des ateliers de concertation sur le devenir du centre-ville.
- Plan guide des espaces publics du centre-ville messin.
- Préfiguration de la restructuration urbaine d'un quartier résidentiel à Sarreguemines, avec la SEM Sarreguemines Confluences Habitat.
- Expérimentation pour l'intensification du technopôle est messin, hypothèses de densification entre activités et universités.

Et aussi





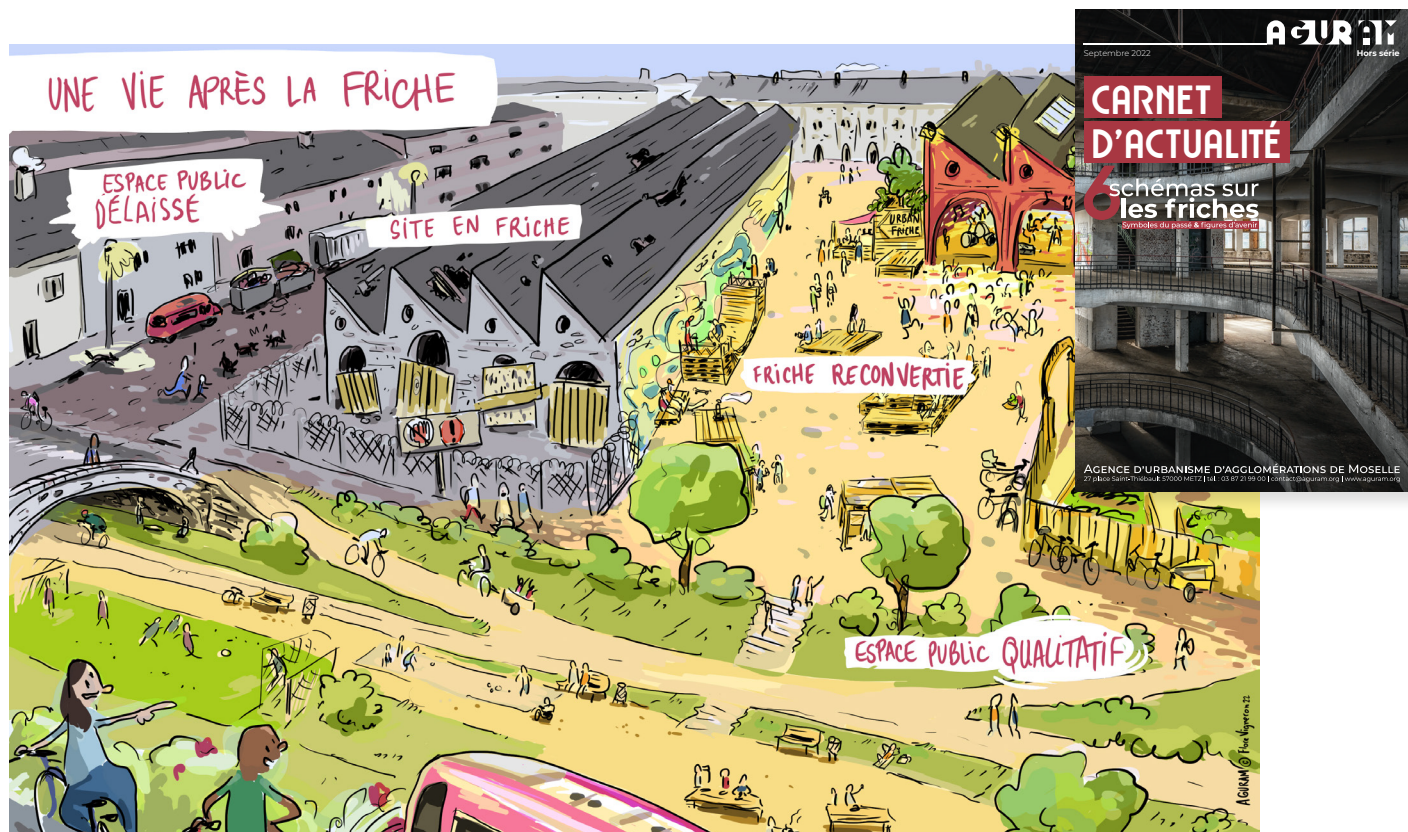
Foncier

Comment mieux optimiser la ressource, anticiper les besoins des territoires et construire la trajectoire vers le ZAN ?

Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols, avec les dernières directives de la loi Climat et résilience (2021) qui affinent la notion de Zéro artificialisation nette (ZAN), les questions foncières apparaissent comme indissociables des enjeux d'attractivité résidentielle et de développement économique. La nécessité de préserver les sols cultivés ou naturels met en évidence **l'utilité du renouvellement urbain**. Les disponibilités foncières étant limitées, il s'agit de **cibler tous les potentiels de reconversion** pour réfléchir à l'optimisation des usages. Cela passe par une observation fine des gisements : sites susceptibles d'être densifiés, intensifiés ou recyclés. Indispensable pour **orienter la stratégie foncière**, cette observation territoriale constitue une aide à la décision pour urbaniser moins mais mieux. Une analyse foncière peut aussi accompagner des stratégies de déploiement d'une agriculture périurbaine ou de restauration de continuités écologiques œuvrant à la préservation, voire à la renaturation de sols.

Expertises

- Réaliser les **observatoires** (foncier, habitat et zones d'activité) rendus **obligatoires** par la loi Climat et résilience.
- Développer les **analyses dynamiques** et multicritères pour déterminer les enjeux fonciers propres à chaque territoire.
- Cibler les friches d'intérêt et les sites à enjeux pour affiner les **potentiels de reconversion**.
- Évaluer les **capacités d'optimisation des tissus bâtis** existants en les densifiant et en mobilisant des locaux vacants.
- Accompagner la mise en œuvre de la trajectoire ZAN dans les documents d'urbanisme et l'élaboration des stratégies foncières.
- Organiser la **mobilisation des acteurs** autour des questions foncières et immobilières.
- Décrypter la notion de **compensation foncière** et ses répercussions possibles.



Extrait du Carnet d'actualité sur les friches (septembre 2022) © Flore Vigneron

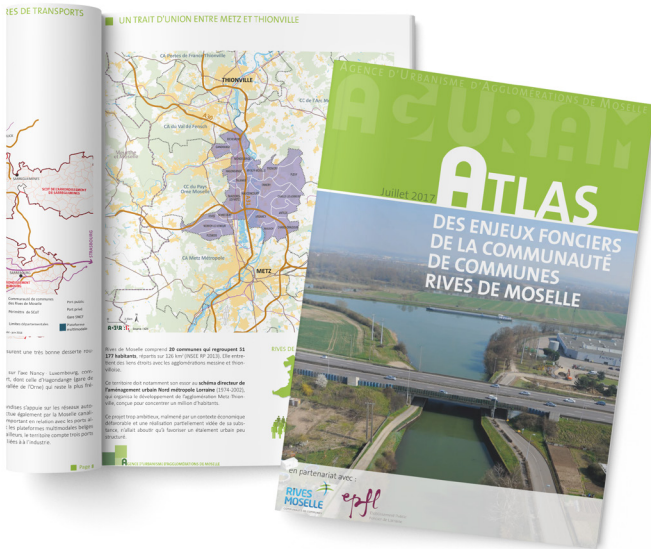
Références

Stratégie foncière

Analyse des enjeux fonciers à l'échelle de l'EPCI pour aider la CC Rives de Moselle à se doter d'une **stratégie foncière globale** : décryptage des besoins, rencontres avec les élus, services et partenaires, définition du **cadre d'observation** et des **étapes stratégiques** (en partenariat avec l'EPFGE).

Observatoire des friches

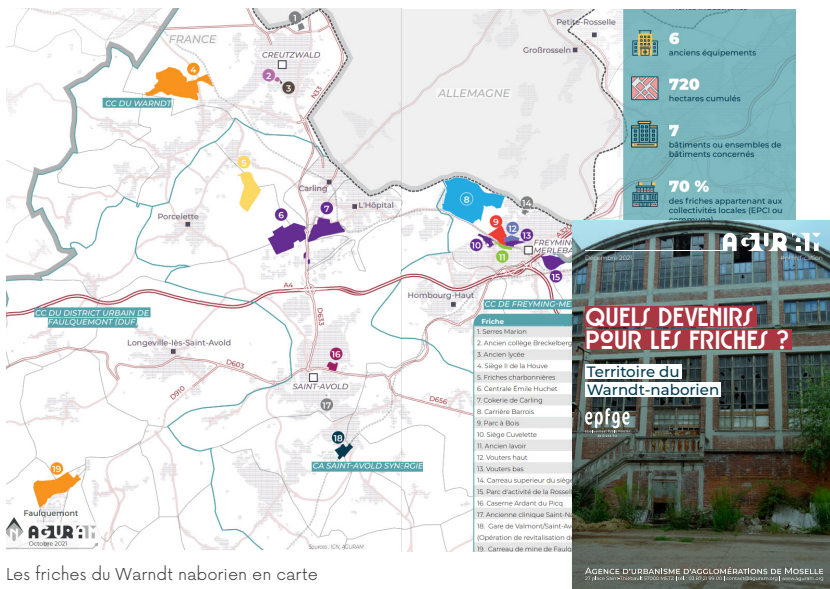
Création d'une **base de données foncière** pour l'Eurométropole de Metz, incluant les friches d'activités, les bâtiments inoccupés, les constructions agricoles vacantes. Des **critères de mutabilité** permettent d'anticiper et d'accompagner les reconversions.



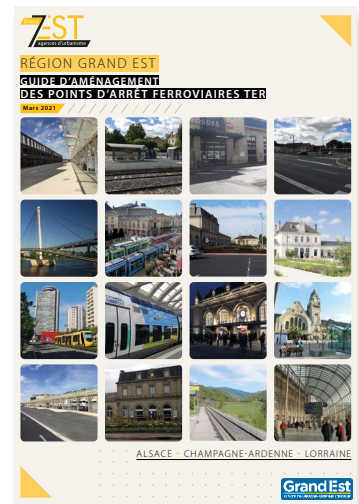
Une note d'enjeu permettant de mieux construire la phase stratégique



Un recensement dynamique en lien avec les orientations du PLUI (Casernes Desvallières à Metz)



Les friches du Warndt naborien en carte



Un retour d'expériences des territoires déjà engagés dans la sobriété foncière

- Observatoire des friches lorraines (collaboration entre l'EPFGE et les 3 agences lorraines, depuis 2020).
- Observatoire des gisements fonciers pour l'habitat dans les quartiers moins.
- Analyse des mécanismes de compensation foncière (collaboration 7Est).
- Éclairages régionaux sur le ZAN pour identifier les gisements de la sobriété foncière (collaboration 7Est).
- Observatoire de l'habitat et du foncier de la Communauté d'agglomérations du Val de Fensch.

Et aussi



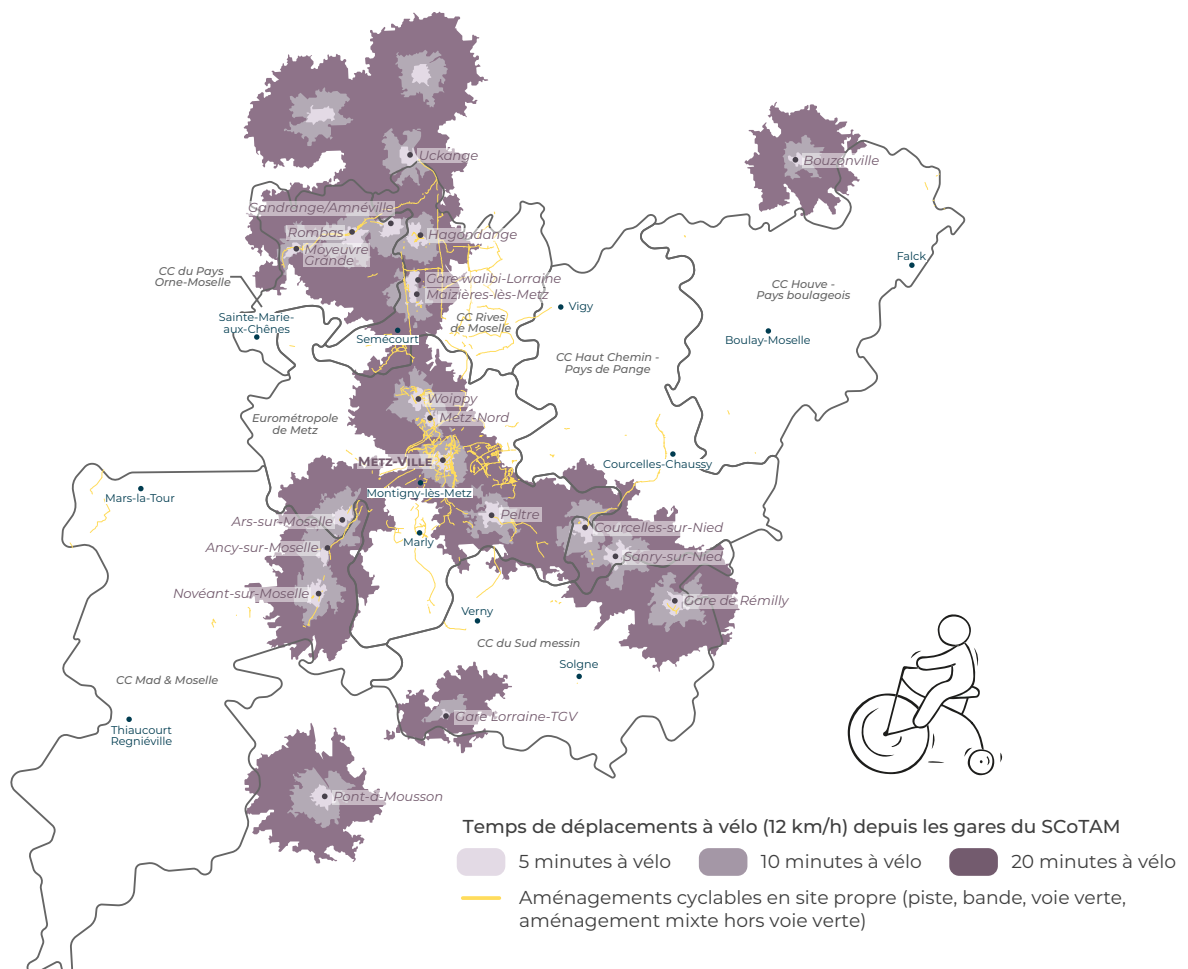
Mobilités à l'échelle du territoire

Comment organiser les mobilités quotidiennes pour renforcer l'attractivité des territoires et améliorer les conditions de vie

Urgence climatique, crise énergétique, précarité et inégalités en matière de mobilité, ou encore contraintes financières publiques, les collectivités sont confrontées à de nombreux défis en vue de garantir l'accès aux emplois, aux biens et aux services de leur territoire. Dans un cadre réglementaire d'organisation des mobilités renouvelé, avec **la loi d'orientation des mobilités (LOM)**, impliquant de nouvelles compétences, les collectivités établissent des stratégies pour développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle, **renforcer l'usage des mobilités actives et partagées**, mieux **articuler organisation urbaine et développement des transports**, et même inciter le **changement de comportement des usagers**.

Expertises

- Analyser les **pratiques de mobilité** et leurs évolutions (connaissance fine des problématiques territoriales et des besoins).
- Accompagner les collectivités dans leur **prise de compétence** mobilité, la réponse à leurs enjeux de **transports publics**, et dans l'évaluation de leurs politiques territoriales.
- Construire des **plans d'action ciblés** sur un mode de déplacement (schéma de voirie, politique de stationnement, transports publics, etc.) ou proposant une **vision globale intégrant tous les modes**.
- Proposer une expertise technique sur la **marche** et le **vélo**.
- Renforcer les **approches interterritoriales**, voire transfrontalières, et veiller à l'**articulation des politiques de mobilité**.
- Impliquer les citoyens, élus et techniciens dans une **concertation transversale** abordant tous les modes de transports.
- Élaborer les **plans de mobilité**.



Références

Aménagements vélo : élaboration et aide à la priorisation

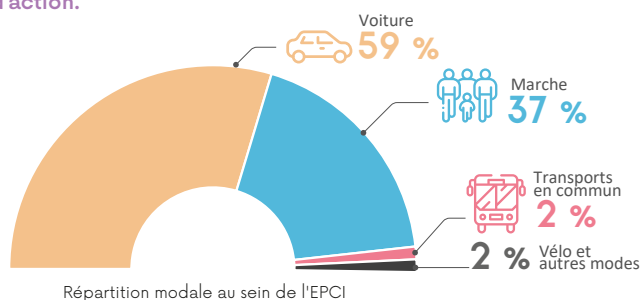
Accompagnement de l'Eurométropole de Metz dans la définition de sa politique cyclable et la mise en œuvre du **schéma cyclable** : recensement et évaluation des **aménagements** et **stationnements** vélo existants, création de **bases de données SIG évolutives et partagées**, élaboration de fiches communales pour cibler les enjeux, priorisation du schéma cyclable, étude de faisabilité d'aménagement cyclables, (organisation de balades commentées avec différents groupe d'usagers).



Accompagnement de l'Eurométropole pour évaluer les conditions de déplacements à vélo à destination de son centre-ville

Stratégie d'organisation des mobilités

Accompagnement de la CC Rives de Moselle dans sa **prise de compétence** d'autorité organisatrice de la mobilité : réalisation d'un diagnostic, identification des enjeux et **définition d'un plan d'action**.



Parcours à vélo dans Metz pour mettre en perspective les aménagements cyclables



Guider les collectivités dans leur politique cyclable

- Élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU) de l'Eurométropole de Metz - Objectif 2030 Plan de Déplacements Urbains.
- Propositions pour améliorer l'accessibilité multimodale et aménager des quartiers autour des gares du SCoTAM.
- Analyses pour la desserte en transports collectifs des territoires périurbains de la métropole.
- Plan de mobilité simplifié de la Communauté de communes de Rives de Moselle
- Réalisation de portraits de mobilité des intercommunalités du SCoTAM à partir des résultats de l'enquête déplacements grand territoire.
- Schéma directeur vélo à Sarreguemines
- Guides d'aide à la politique cyclable : les pratiques cyclables, les nouvelles réglementations et outils techniques ou financiers à mobiliser (publication en 4 tomes pour le SCoTAM). Animation de l'évènement dédié « Développons le vélo sur nos territoires ! ».

Et aussi



Mobilités à l'échelle de la rue

Mieux penser le partage de l'espace public entre les différents usagers pour transformer durablement la ville

Chaque rue est un espace de circulation, mais aussi d'arrêt et d'interactions sociales. De nombreux facteurs vont influencer les usages en matière de mobilité : partage modal, mobilier, bruit, éclairage, densité de circulation, végétalisation, commerces et activités, etc. Tous les espaces publics sont des **lieux de vie à structurer** en fonction des **besoins et attentes des usagers**. Les collectivités prêtent une attention croissante aux enjeux de mobilité, avec la volonté de développer de **nouvelles pratiques** et de permettre aux habitants de **se réappropriier des espaces** et d'imaginer le meilleur consensus entre les préoccupations d'accessibilité, de plaisir, de confort et de sécurité.

Expertises

- Élaborer un **schéma de réaménagement des espaces** publics d'un centre-ville ou d'un quartier
- Proposer des **chartes d'aménagement des espaces publics** (référentiel de gabarits, d'ambiances, de gestion, etc.) à déployer.
- Questionner les **pratiques des services** impliqués pour une meilleure gestion des espaces publics (mobilier urbain, végétalisation, éclairage public, stationnement, itinéraires cyclables, ramassage des déchets, etc.).
- Veiller à intégrer **tous les types d'usagers** dans les réflexions (enfants et seniors, trottinettes et autopartage, etc.).
- Proposer des réponses concrètes avec des **plans d'action ciblés** (par exemple sur la marche) et en porter la concertation.
- Connecter la mobilité avec les autres politiques publiques (par exemple : la marche et le vélo comme enjeux de **santé** publique).
- Préparer le **passage à l'opérationnel** en apportant des préconisations partagées entre les gestionnaires.

Références

Faciliter la marche à pied

Élaboration d'une stratégie de **marchabilité** (analyse du confort piéton) à destination des **seniors** dans le quartier Sainte-Thérèse de Metz : identification des **itinéraires piétons** à aménager et proposition de **mobilier urbain adapté**.



La mobilité des seniors à la loupe



Organisation des mobilités de centre-ville

Animation d'une **balade urbaine** à Saint-Avold avec des habitants et techniciens, pour recueillir différents points de vue sur les **pratiques et les espaces publics** et enrichir une étude d'ensemble portant sur les mobilités du centre-ville.



Proposition de réaménagement d'une rue et concertation déambulée

- Concertation avec les habitants et les commerçants pour partager les enjeux de la mobilité sur le plateau piéton de Thionville et imaginer le futur.
- Propositions de solutions techniques pour la réduction des vitesses dans la traversée de la commune de Fey.
- Accompagnement de la Ville de Thionville et du CHR dans la définition de leur politique de stationnement pour les quartiers de la Côte des Roses et de l'hôpital Bel-Air.
- Proposition de piétonnisation et de développement du maillage cyclable dans le cadre de la redynamisation du centre-ville de Creutzwald.
- Plan guide des espaces publics du centre-ville de Metz (analyse des usages, appui à la priorisation des secteurs stratégiques, orientations d'aménagement, transversalité dans les interventions, sites opérationnels).

Et aussi





Transition énergétique & climatique

Accompagner la transition écologique des territoires en plaçant l'environnement au centre des questions d'attractivité

À l'heure où les changements de modèles et la **résilience** sont des objectifs majeurs des territoires, l'agence d'urbanisme se positionne comme un outil d'aide au changement. Réduction de l'empreinte carbone des territoires, **sobriété énergétique**, **préservation des ressources**, consommation locale et responsable, **amélioration du cadre de vie** des habitants, sont autant d'actions pour limiter le changement climatique et s'adapter à ses effets, déjà perceptibles.

Expertise

- Analyser les **dynamiques en cours** : consommation d'énergie, polluants atmosphériques, évolution du climat et ses composantes, conséquences sur les risques, les ressources, le cadre de vie, la santé, les activités, etc.
- Traduire les **objectifs nationaux et locaux**.
- Sensibiliser sur les sujets d'adaptation et de transition écologique en développant des **outils de communication pédagogiques** (fresque du climat).
- Analyse des enjeux, zooms sur les domaines d'action et identification des effets levier : agriculture, transports, industrie, résidentiel, déchets, etc.
- Intégrer les enjeux de transition énergétique et climatique dans les **documents de planification**.
- Élaborer les **Plans climat air énergie territoriaux (PCAET)**.



Références

Élaboration du PCAET

Élaboration du **PCAET** de la CC Houve-Pays Boulageois à travers différentes étapes : **diagnostic** (consommations d'énergie, qualité de l'air, émissions de gaz à effet de serre, etc.), **concertation** avec les élus et acteurs du territoire, définition d'une **stratégie** et d'un **programme d'action**.

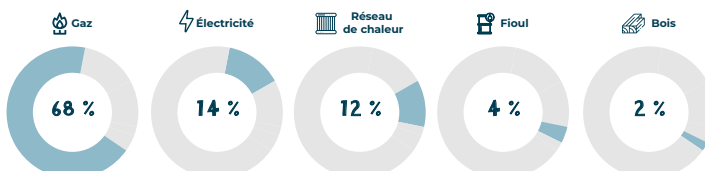


Diagnostic et concertation thématique pour construire collectivement un avenir durable

Analyse de la vulnérabilité du territoire

Accompagnement de l'Eurométropole de Metz dans la révision de son PCAET à travers une analyse de la **vulnérabilité** du territoire aux **effets du changement climatique** (cadre de vie, activité agricole, forêt-bois, transports, etc.).

Synthèse du diagnostic de vulnérabilité



Quels modes de chauffage à Metz Métropole ? (extrait de l'évaluation du PCAET)

- Définition d'actions pour une transition énergétique et climatique réussie, en travaillant sur des secteurs variés : mobilité, bâtiment, agriculture, déchets, alimentation, ressources, énergies renouvelables, etc.
- Analyse de la séquestration carbone, essentielle pour atteindre les objectifs de neutralité carbone (Eurométropole, CCHPB, CC Mad & Moselle).
- Comment favoriser l'adaptation climatique du territoire régional ? Contribution pour la modification du Sradet Grand Est (collaboration 7Est).
- Évaluation du PCAET de l'Eurométropole de Metz après la période de mise en œuvre de 6 ans.

Et aussi



Trame verte & bleue / nature en ville

La ville serait invivable sans ses poumons verts et un bon équilibre végétal/minéral.
Urbains ou ruraux, il s'agit de retrouver une nature accessible à tous

L'ensemble des parcs, espaces verts, jardins publics et privés, alignements d'arbres, bordures de voies, toitures et façades végétalisées, etc. sont définis comme des espaces à caractère naturel et constituent les différents éléments du concept de « **Nature en ville** ». Lorsque ces espaces sont correctement reliés entre eux, ils forment un maillage plus ou moins fonctionnel d'un point de vue écologique. Cette **trame verte urbaine**, qui permet aux espèces de se déplacer entre les différents **réservoirs de biodiversité**, est à **préserver, renforcer ou recréer**.

La nature remplit également de nombreuses fonctions dont nous pouvons tirer parti : épuration de l'air et de l'eau, infiltration des eaux pluviales, formation d'îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie et de la santé, etc. Pour accompagner les collectivités dans cette renaturation, l'AGURAM dispose d'une palette de savoir-faire basée sur des compétences transversales : environnement, écologie, paysage, sociologie, etc.

Expertise

- Identifier les **continuités écologiques** à différentes échelles et analyser les fonctionnalités écologiques.
- Proposer **les actions pour renforcer la biodiversité**, intégrer une meilleure **gestion de l'eau**.
- Organiser la **concertation** avec les services et les acteurs du territoire autour des questions de nature en ville.
- Comprendre et intégrer les fortes **attentes de la population** pour le réaménagement des espaces publics (enquêtes, animations pédagogiques, etc.).
- Analyser le potentiel de désimperméabilisation, proposer des actions de renaturation et de végétalisation.
- Accompagner les programmes de plantation (le bon arbre au bon endroit).
- Construire des **préconisations** en lien avec les documents réglementaires (PLUI, Scot) et **pour les projets urbains** (ZAC, écoquartier, centre-ville, cours d'écoles, etc.).



Créer, préserver et renforcer les continuités écologiques urbaines

Références

Végétalisation des cours d'école

Accompagnement de la Ville de Metz dans son projet de **transformation et de végétalisation de 80 cours** : diagnostic et proposition d'aménagements pour améliorer le confort thermique, l'infiltration des eaux de pluie ou encore la pédagogie des espaces de jeux. Une expertise qui associe écologie et sociologie.

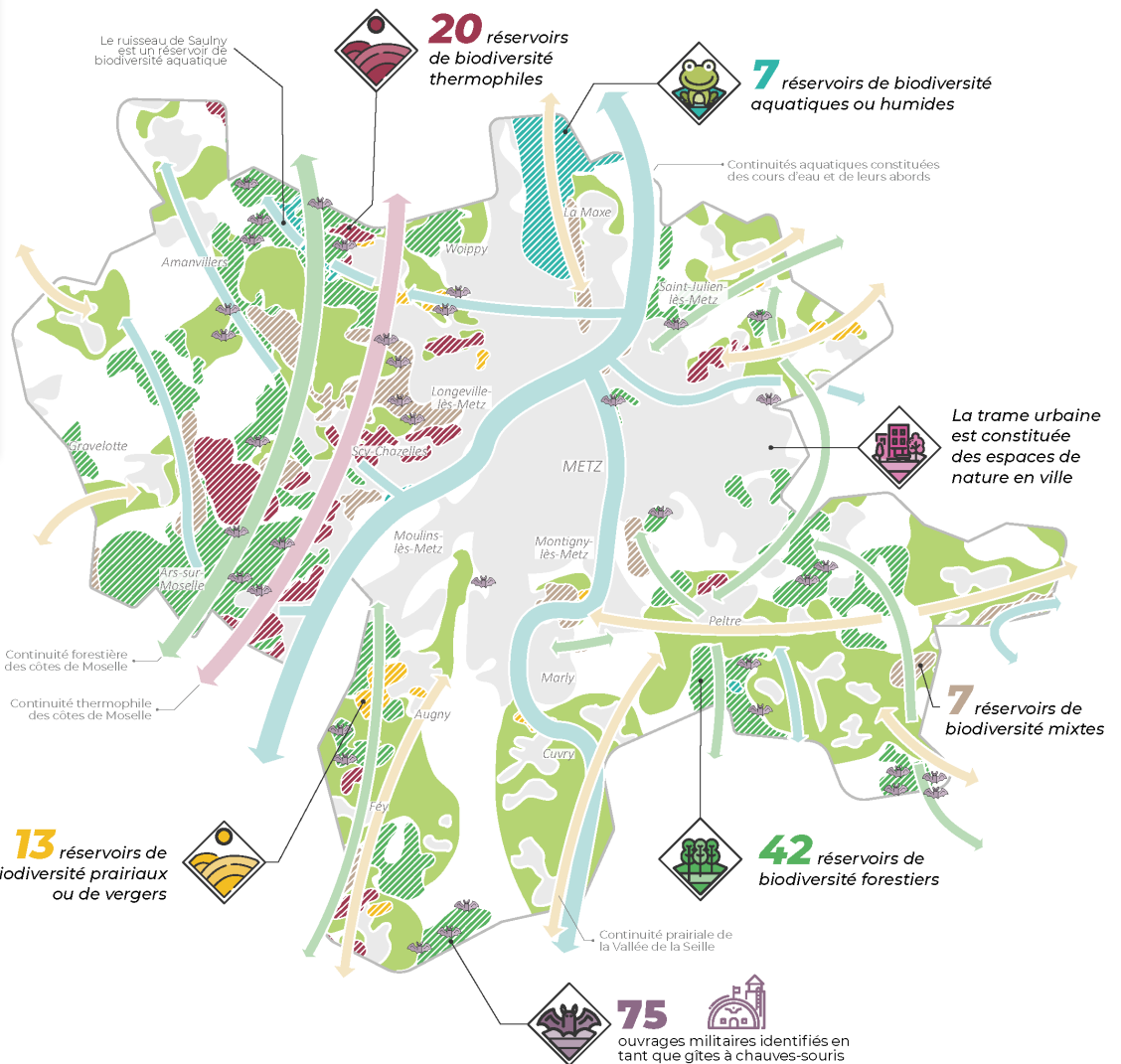


Préservation et renforcement des Trames vertes et bleues (TVB)

Identification et synthèse des Trames vertes et bleues de l'Eurométropole et production de livrets pédagogiques sur les milieux naturels et les espèces. Accompagnement de la Ville de Metz dans le renforcement de sa trame verte urbaine : expertises sur le déplacement des espèces, identification de **sites à enjeux** et **propositions d'actions** visant à lutter contre **les îlots de chaleur** et la pollution de l'air, renforcer la biodiversité, **redonner une place à l'eau** et améliorer le **cadre de vie** des habitants.



Identifier les réservoirs et corridors composant les différentes sous-trames du territoire.



7 000 ha de réservoirs de biodiversité
23 % de la surface de la métropole

- Diagnostics environnementaux et intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme, réalisation ou suivi des évaluations environnementales.
- Contribution au Contrat local de santé de l'Eurométropole de Metz sur le volet environnement.
- Diagnostic et proposition d'orientations environnementales pour l'aménagement des espaces publics de Metz.
- Identification de sites à renaturer pour la mise en œuvre opérationnelle de l'objectif ZAN du territoire de la CC Mad & Moselle.

Et aussi



Démographie & habitat

À travers les politiques locales de l'habitat, les territoires visent l'adéquation entre les besoins des habitants et les logements proposés

Les périodes de confinement, l'envol des prix de la construction et de l'immobilier ont souligné les enjeux forts auxquels sont confrontés les territoires en matière de logement. Cela touche **tous les publics** : familles souhaitant revenir dans les centres-villes, seniors à accompagner dans le maintien à domicile, primo-accédants, étudiants aux revenus modestes, etc. La question de la **qualité des logements** est aussi au centre des préoccupations, avec un parc ancien à rénover, des normes de confort thermique nécessaires mais contraignantes, et des opérations qui s'orientent vers une plus grande **mixité des formes urbaines**. Entre **évolution des besoins** des habitants et **réponses ajustées des territoires**, les méthodes d'observation et d'accompagnement des politiques publiques s'adaptent pour anticiper et **suivre les effets** des choix mis en œuvre.

Expertise

- Accompagner les collectivités dans leur stratégie de développement de l'habitat.
- Conduire des **analyses socio-démographiques** et décrypter des projections.
- Évaluer les besoins en logements et observer les **marchés immobiliers** (ancien et neuf, parc privé et locatif social, etc.).
- Identifier des enjeux à partir de données objectivées, quantitatives (statistiques) et qualitatives (enquêtes).
- Élaborer et animer les démarches de **Programme local de l'habitat** (PLH) et leurs suivis opérationnels, de la stratégie à la mise en œuvre.
- **Articuler la politique du logement** avec les documents de planification intercommunaux (PLUi) et les politiques transversales.
- Préconiser des actions à mettre en œuvre et construire les **indicateurs et outils de suivi**.



Références

Élaboration de PLH

Élaboration des Programmes locaux de l'habitat (PLH) de plusieurs intercommunalités (CCPOM, CCRM, CAVF), avec des **objectifs de production de logements spatialisés**, en articulation avec le SCoT et les PLU(i). Des actions détaillées et chiffrées assurent la traduction opérationnelle selon les **priorités politiques** retenues pour 6 ans.



Une programmation territorialisée qui suit un projet global (Portes de l'Orne, CCPOM)

Tableau de bord habitat

Création d'**outils d'observation** de l'habitat et d'**aide à la décision** pour aider les territoires (CCPOM, CCRM, CAVF, Eurométropole de Metz) à décrypter les **tendances** et les évolutions. Ils s'articulent autour de plusieurs volets : enjeux socio-démographiques, marchés du logement, état du parc existant, offre pour les publics spécifiques.



Comprendre les grandes tendances en matière de logement

- Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) pour l'Eurométropole de Metz et étude sur le logement étudiant dans le secteur thionvillois (CROUS de Lorraine).
- Diagnostics et documents-cadres pour les Conférences intercommunales du logement de la CC Rives de Moselle et de la CA du Val de Fensch.
- Suivi de la mise en œuvre des PLH à travers des bilans à mi-parcours (CC Rives de Moselle, CC de Freyming Merlebach).
- Diagnostics des documents de planification à différentes échelles (SCoT de l'agglomération messine, PLUi de l'Eurométropole de Metz, de la CC du Pays-Houve Boulageois, de la CC de Mad & Moselle).
- Volet démographie, études et travaux prospectifs (Pôle métropolitain du Sillon Lorrain).
- État des lieux du logement neuf pour l'Eurométropole de Metz.

Et aussi





Cohésion sociale & santé

Analyser les besoins des publics les plus vulnérables pour mieux les accompagner

La cohésion sociale, c'est la capacité d'une société à **assurer le bien-être** de tous en **réduisant les disparités (ou inégalités)** pour que chacun trouve sa place dans la société. Dans un **contexte de crise sanitaire** aux répercussions sociales fortes, favoriser l'inclusion des personnes les plus fragiles s'affirme comme un enjeu prioritaire des politiques publiques, notamment dans les Contrats de ville. Les questions de **santé publique** ont aussi une place grandissante dans les débats, particulièrement en matière d'**accès aux soins** (baisse du nombre de spécialistes, vieillissement des professionnels mais aussi des patients, évolution des pratiques, etc.). Pour ces sujets qui touchent toutes les composantes de la vie quotidienne (environnement, cadre de vie, mobilité, habitat, équipements, économie, etc.), l'AGURAM propose de **mieux approcher les évolutions sociétales** pour nourrir et **orienter l'action publique**. Pour que les choix d'aujourd'hui protègent la société de demain.

Expertise

- Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation **des politiques publiques de cohésion sociale, Contrats de ville, Programmes nationaux de rénovation urbaine** (PNRU), Contrats locaux de santé (CLS), etc.
- Proposer des indicateurs de suivi et réaliser des **tableaux de bord** en élargissant le regard sur notre société.
- Analyser la **précarité**, ses différentes formes et ses conséquences en matière d'accès aux droits et aux services.
- Proposer les **diagnostics adéquats et précis** (accès aux soins, démographie médicale, besoins en équipements, structures de petite enfance, observatoire du sport, prévention spécialisée, pollutions, etc.) permettant de **faire monter en compétences** les collectivités.
- Intégrer des indicateurs environnementaux et sociodémographiques pour une **approche globale** de la santé et du bien-être au sein des missions réalisées par l'agence.

Références

Analyse des questions d'offre de soins et d'environnement favorable à la santé

Analyse approfondie de l'offre de santé libérale, des mobilités actives et de l'impact des questions environnementales sur l'état de santé de la population pour le territoire messin.



Identifier l'accès aux soins à l'échelle du territoire

L'inclusion numérique dans les quartiers prioritaires

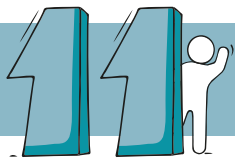
Réalisation d'une **enquête de terrain** sur la **fracture numérique** auprès des habitants, acteurs publics et associatifs locaux (dans le cadre de la mission d'observation du Contrat de ville pour l'Eurométropole de Metz).



Cette étude identifie les besoins d'accompagnement et propose un panorama des bonnes pratiques

- Réalisation de vidéos pédagogiques sur l'urbanisme et la santé pour la région.
- Diagnostic des structures d'accueil de petite enfance en partenariat avec la CAF, pour l'Eurométropole de Metz.
- Participation à l'évaluation du contrat de ville de l'Eurométropole de Metz, sous l'angle de l'évolution des quartiers prioritaires.
- Portrait synthétique de la prévention spécialisée dans l'Eurométropole de Metz.

Et aussi



Économie & attractivité

Construire les plans d'action pour redynamiser tous les pans de l'économie locale, du commerce de centre-ville à la zone industrielle

Depuis 2017, les compétences des intercommunalités se sont élargies : **développement économique, gestion des Zones d'activités économiques (ZAE), politique locale du commerce** ou encore **promotion du tourisme** relèvent désormais de leur champ d'action. Une évolution qui oblige les territoires à se doter d'outils d'observation, de stratégie et d'animation. Afin d'accompagner cette transition, l'AGURAM s'est appuyée sur son savoir-faire en matière d'analyse et de suivi des **dynamiques économiques**, pour permettre **d'identifier les leviers d'attractivité et orienter l'action publique**. Avec la loi Climat et résilience, c'est sur la connaissance des ZAE que le regard se porte, avec un inventaire rendu obligatoire. Cette meilleure compréhension du tissu local viendra compléter les réflexions stratégiques, renforcer la promotion des secteurs d'activités d'avenir et améliorer les relations avec les acteurs socioéconomiques, sans oublier la **valorisation des commerces de proximité** et des centres-villes.

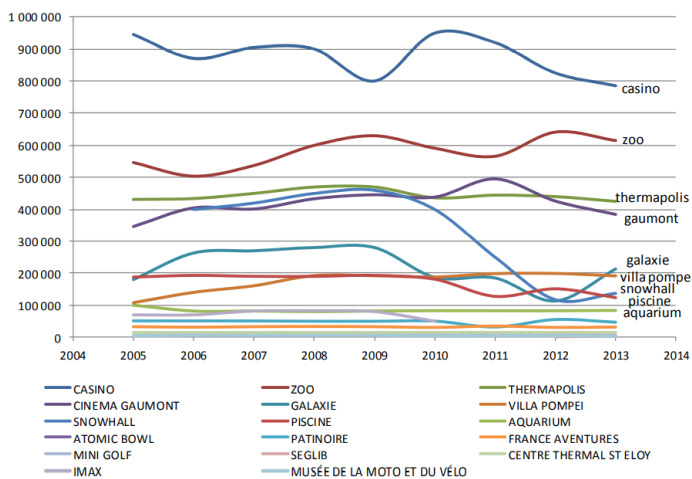
Expertise

- Construire les **indicateurs stratégiques** (portait économique des territoires) et cibler le développement de nouvelles filières.
- Accompagner la **régulation des implantations commerciales, artisanales, et logistiques**, avec le Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC), intégré dans la boîte à outils des SCoT.
- Répondre au besoin de renouvellement et d'**optimisation des zones d'activités** et mener les inventaires des ZAE.
- Renforcer l'écosystème de l'**Économie sociale et solidaire (ESS)**, en tant que potentiel grandissant.
- Mesurer les **conséquences des crises** (sanitaires, environnementales, etc.) dans les territoires.
- Déployer des services numériques sur mesure comme **Im'Observer** (observatoire de l'immobilier commercial).
- Comprendre l'**économie agricole** du territoire pour accompagner le développement des **circuits locaux**.

Références

Tableau de bord de l'économie

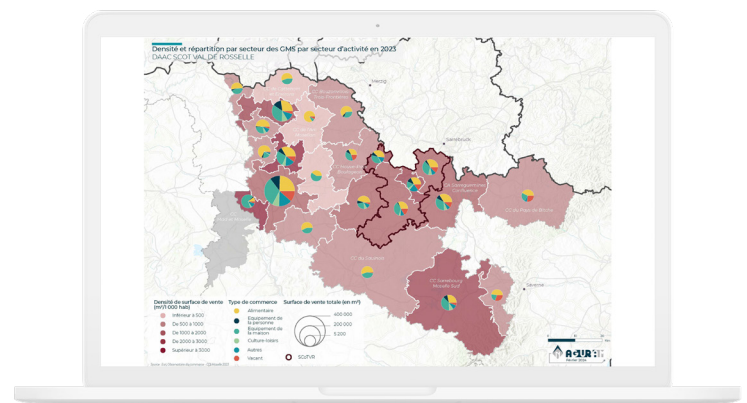
Conception d'un tableau de bord de l'économie pour aider les élus et techniciens à **comprendre les dynamiques**, adapter la stratégie aux tendances en cours et fournir des éléments de **communication** sur la santé économique du territoire.



Comparer la fréquentation des principaux sites touristiques de la CC Pays Orne-Moselle

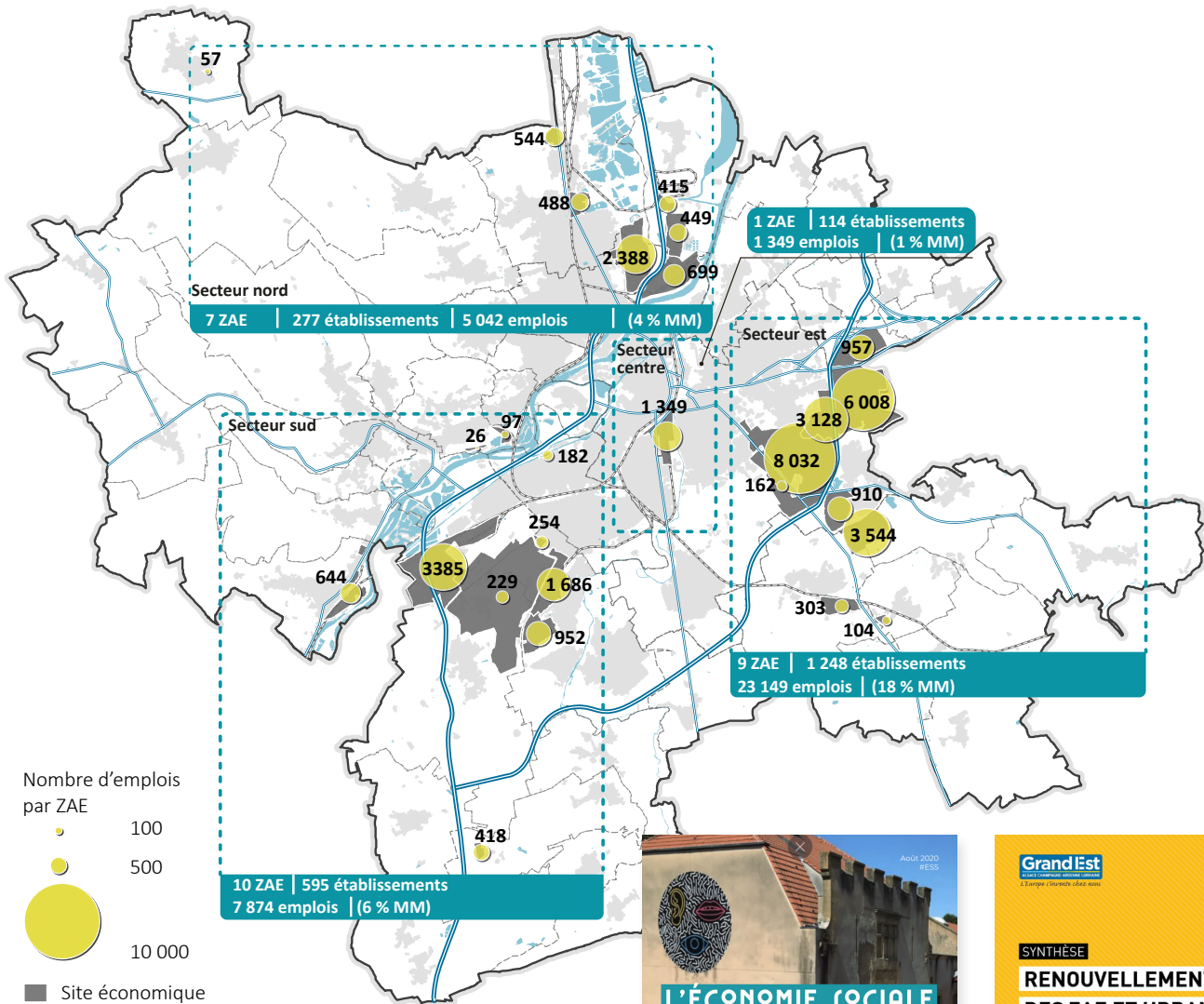
Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC)

Élaboration du document qui oriente le **développement du commerce et de l'artisanat** commercial sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle : précisions sur les localisations préférentielles, les **conditions d'implantation** et les règles adaptées aux différents contextes (centralités, périphéries ou renouvellement urbain).

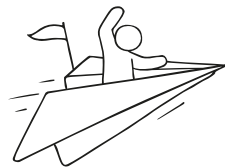


Observatoire des ZAE

Création et déploiement d'un observatoire des Zones d'activités économiques (ZAE) pour aider l'Eurométropole de Metz à mieux connaître son foncier d'activités (surface occupée, vacance, activités, fiscalité, emplois, etc.) et définir des stratégies d'accueil des entreprises.



Quels emplois au sein des ZAE de l'Eurométropole de Metz ?
Extrait du diagnostic de l'offre économique



Panorama de l'ESS dans l'Eurométropole de Metz



Renouveler les ZAE dans le Grand Est

- Diagnostic de l'Économie sociale et solidaire pour l'Eurométropole de Metz, identification des acteurs et projets phares.
- Création d'un observatoire de l'immobilier commercial et développement du service numérique Im'Observer à Thionville et Saint-Avold.
- Retour d'expérience sur le renouvellement des zones d'activités pour la région Grand Est (collaboration 7Est).
- Analyse de l'attractivité des territoires sous l'angle emploi/logement pour Action logement (collaboration 7Est).
- Étude sur le développement de l'agriculture de proximité pour le Projet alimentaire territorial de l'Eurométropole.

Et aussi

Dépasser les limites administratives pour construire des alliances entre les territoires

Ce thème regroupe des domaines d'application variés et des démarches déployées à de **multiples échelles territoriales** : Région Grand Est, Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, Schémas de cohérence territoriale (SCoT), Eurodistrict, etc. Leur point commun est de mettre en synergie plusieurs bassins de vie, intercommunalités ou structures de gouvernance, avec l'ambition de porter collectivement un **projet fédérateur** . Que ce soit pour les travaux du SCoT de l'agglomération messine, pour des dossiers à l'échelle de la région (en particulier pour le Sradet), partagés avec le **réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est** (7Est) ou pour des études sur la coopération transfrontalière, ces missions demandent d'élargir le regard et de repenser nos pratiques. Les collaborations enrichissantes entre voisins ouvrent des perspectives renouvelées et font émerger des pistes d'amélioration continue des politiques publiques.

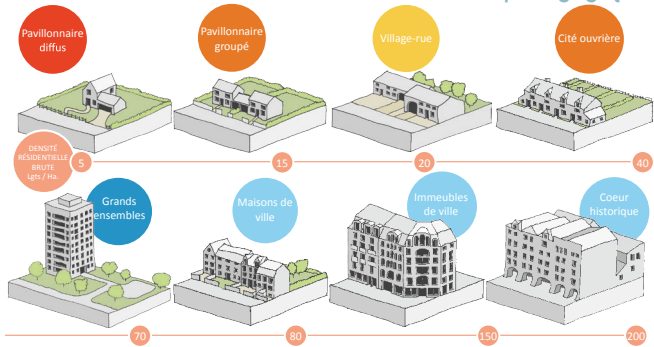
Expertise

- Construire les observatoires nécessaires à l' **analyse des grands territoires** , comme socle de connaissances partagées.
- Apporter une lecture et un **décryptage** des **dynamiques territoriales complexes** .
- Aborder le **phénomène (trans)frontalier** sur l'axe Metz-Luxembourg ou en SaarMoselle.
- Animer la mise en place des **Pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE)** avec l'État et la Région.
- Élaborer les **SCoT** puis accompagner leur mise en œuvre et leur suivi.
- Contribuer aux démarches d' **InterSCoT** (échelle Lorraine ou Grand Est), dialogue avec la Région et compatibilité avec le **SRADDET** .
- Expérimenter les **nouvelles formes de coopération** (projets européens, nouveaux dispositifs d'État, etc.).
- Participer à la construction du débat public et **mobiliser les réseaux d'acteurs** (notamment les Conseils de développement).

Références

Actions de mise en œuvre d'un SCoT

Identification des **enjeux communs** pour les **7 EPCI du SCoTAM** : Enquête déplacement grand territoire (EDGT), étude des quartiers gare, étude de la densité et des formes urbaines, etc. Restitution lors de conférences-débats et sous forme de **recueils pédagogiques** .



Décrypter les densités et les formes urbaines sur le territoire du SCoTAM

Coopération interterritoriale : l'exemple de la mobilité

Accompagnement de l'Eurométropole de Metz, la CC Rives de Moselle et la CC Pays Orne-Moselle dans l' **articulation de leurs politiques de mobilité** : transports en commun, réseau cyclable, covoiturage, etc.



Un travail partenarial précurseur sur les bassins de mobilité



- Observatoire pour le suivi et la mise en œuvre du SCoT du Pays de Sarrebourg.
- Participation au projet franco-allemand pour l'aménagement du territoire Moro sur le périmètre de l'Eurodistrict SaarMoselle.
- Élaboration du SCoT de l'agglomération messine, accompagnement de sa mise en œuvre et de son suivi.
- Animation du processus de débat entre les 16 intercommunalités du nord lorrain pour l'écriture commune du cadrage des PTRTE.
- Accompagnement de l'InterSCoT Grand Est (38 SCoT) ; contributions communes et propositions techniques dans le cadre de la modification du Sradet (2021-2023).

Et aussi

Valoriser et partager toutes les connaissances sur l'aménagement urbain et le développement des territoires en Moselle

L'agence d'urbanisme est aussi un **centre de ressources** et un **lieu d'échange** entre ses territoires membres. En menant une **veille** constante, en proposant un décryptage régulier de l'actualité et en s'impliquant dans les débats, elle se positionne comme une **agitatrice d'idées, think tank local**. Son caractère partenarial et son offre de service **mutualisée** permettent une **mise en commun** des **méthodes**, des **bases de données** mais aussi des **outils d'observation** pour tous les territoires mosellans. Enfin, l'agence s'implique tout particulièrement dans la valorisation et la **diffusion** de ses connaissances et productions – publications, temps forts, site internet, réseaux sociaux, etc. – en s'ouvrant sans cesse à l'innovation et à l'expérimentation, qui font partie intégrante de son programme de travail partenarial.

Expertise

- Faciliter l'accès aux données et les mettre en perspective avec les besoins des territoires.
- Mettre en place les **observatoires** thématiques, véritables outils de **pilotage de l'action publique** : marchés de l'habitat, logement étudiant, immobilier commercial, friches, foncier, produits locaux, etc.
- Favoriser les **démarches innovantes** : urbanisme tactique, laboratoires, expérimentation progressive, etc.
- Valoriser nos productions et co-productions institutionnelles, méthodologiques, thématiques ou pédagogiques.
- Proposer des **supports** pour **aider à comprendre les territoires** et leurs enjeux (atlas des territoires, cartes interactives, croquis commentés, modélisations 3D, infographies animées, applications numériques, etc.).
- Compiler la **documentation** (veille sur les **pratiques émergentes**, les évolutions réglementaires, les mutations sociétales et les **retours d'expériences inspirants**).
- Organiser des **événements** pour **débattre, présenter des tendances et des projets phares**.



Références

Des données à votre disposition

Vous souhaitez connaître les grandes dynamiques de votre commune ? L'AGURAM vous donne accès au **portail de données Datagences** pour créer en quelques clics un **tableau de bord de votre territoire** et obtenir des **rapports thématiques**.



Un outil collaboratif pour analyser et comparer les données.

Des événements pour débattre & découvrir

Organisation d'événements à destination des élus, techniciens et professionnels : **cafés-débats**, **rencontres**, **balades urbaines** et **voyages d'étude** pour découvrir des réalisations exemplaires.



En 2022, visite de l'écoquartier Thurot d'Haguenau

- Création d'un atlas numérique et de visites virtuelles des communes pour l'Eurométropole de Metz.
- Conception de vidéos pour décrypter un projet ou un enjeu du territoire en quelques minutes.
- Production d'infographies de synthèse en complément d'une étude ou en tant que support autonome.
- Décryptage de l'évolution réglementaire à travers des Carnets d'actualité.
- Participation à Urbest, le salon des décideurs de l'espace public du Grand Est, pour présenter nos projets et animer des débats.

Et aussi

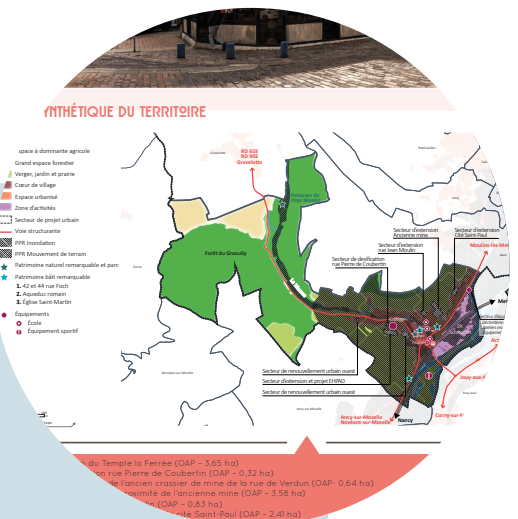
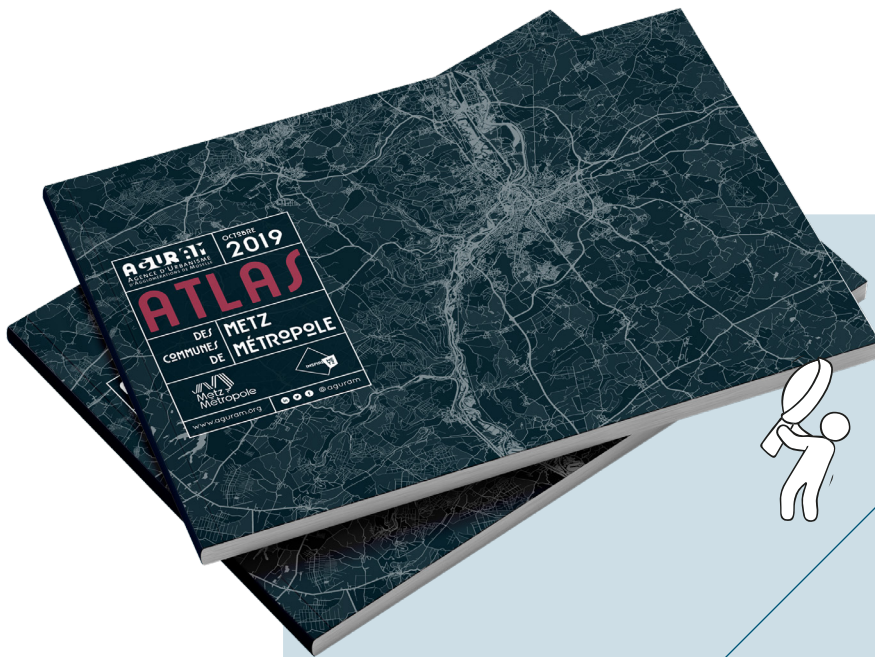
ZOOM SUR

L'Atlas des communes de l'Eurométropole de Metz

Mieux se connaître avant d'engager une démarche d'ensemble : l'AGURAM propose des portraits synthétiques des villes et villages d'une intercommunalité.

Véritable **outil de connaissance mutualisé**, ce recueil doit permettre à chaque commune d'identifier et de **valoriser ses atouts** (démographie, économie, habitat, environnement, etc.).

Organisé selon la gouvernance géographique propre au territoire, il est composé pour l'Eurométropole de Metz de 56 fiches synthétiques (43 communes et 13 quartiers messins) réparties entre 6 secteurs. Une **carte interactive** permet également de parcourir les communes de la métropole en « street view » et d'accéder aux informations clés.



Retrouvez nos publications et notre actualité !



+ de 200 productions & co-productions



+ de 600 réunions au coeur des territoires



10 newsletters Actu' AGURAM

Votre newsletter mensuelle pour découvrir les dernières productions et grands sujets d'actualité de l'agence

Inscrivez-vous sur www.aguram.org !



50 à 60 articles

sur notre site Internet



En une année à l'agence...

+ de 200 posts sur nos réseaux sociaux

Pour suivre les activités de l'Agence et de ses partenaires, au plus proche du terrain !



@agenceaguram



Une agence mutualisée, au service des politiques publiques, et qui vous connaît bien !

L'AGURAM accompagne la métropole messine et les collectivités de Moselle dans l'aménagement et le développement territorial. Depuis près de 50 ans, sa gouvernance et ses compétences se sont réinventées. À travers ses missions d'étude, d'observation et d'animation, l'agence vous apporte une ingénierie publique sur-mesure, pour développer vos projets de territoire à toutes les échelles.

Élus et techniciens, membres ou futurs membres de l'agence, nous vous proposons ce panorama de nos expertises et réalisations marquantes. Il vous aidera à mieux comprendre l'agence et à savoir comment solliciter ses compétences, dans le cadre de son programme partenarial.

AGURAM

WWW.AGURAM.ORG

Agence d'urbanisme
d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiébault
57000 Metz
tél : 03 87 21 99 00
contact@aguram.org